

Compte rendu réunion de quartier du samedi 12 décembre 2015

Ascott – Le Vieux Pays – La Forge – Le Verger – Les Terres Rouges

Elus présents :

François BOUCHART, Maire

Jonathan ZERDOUN, 1^{er} Maire-adjoint chargé du Développement urbain, des Travaux, du Cadre de vie et de l'Environnement

Jean Emmanuel DEPECKER, Adjoint au maire chargé de la Restauration collective, de l'Intendance, de la Commande publique et de l'Administration générale

Gilles HOUAREAU, Adjoint au Maire chargée e la Sécurité et de la Tranquillité Publique

Techniciens présents :

Laurent MOULIN Directeur de cabinet

Bénédicte VALLEE, Directrice des actions citoyennes et politique de la ville

Pauline AZRIA, Responsable du service vie associative et citoyenneté

Lydie ROGER, Secrétaire du service vie associative et citoyenneté

ESPACES VERTS

Beaucoup d'arbres morts menacent de tomber au bord du Morbras et avenue Panas. A qui incombe la mise en sécurité ?

Si les arbres appartiennent à des propriétaires c'est à eux de faire le nécessaire pour l'entretien.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Morbras (SMAM) intervient sur les berges du Morbras. L'envoi d'un courrier sera réalisé auprès de celui-ci.

Saut du loup entre verger et Kaufman : quels sont les droits d'utilisation des propriétaires (entretien, construction d'abris, ...)

C'est une propriété communale mais certains habitants se sont appropriés cet espace, il n'y a pas de possibilité de rachat, éventuellement une cession à l'occupant.

Cet espace a théoriquement un rôle de rétention et écoulement des eaux pluviales.

CIRCULATION / STATIONNEMENT

A l'angle de la rue Pierre Curie, au niveau de l'impasse la nouvelle construction d'un immeuble pose des problèmes de circulation et de stationnement.

C'est un projet privé de 40 logements, validé il y a 3 ans. Le PLU prévoit 2 places de stationnement par logement. En grande partie les stationnements seront situés en sous-sol et quelques places en aérien.

Dans le quartier des Ascot il y a un problème de stationnement dû aux véhicules qui stationnent pour se rendre à la gare.

Le syndicat de copropriété des Ascot peut envisager la fermeture de la résidence, ce qui serait une solution.

Parking gare :

Le parking est en effet saturé mais ne peut pas être réservé aux Roisséens puisque Parking d'Intérêt Régional (PIR) à ce titre qu'il a reçu une subvention du STIF.

La municipalité a un projet d'extension du parking sud en cours d'étude. De plus des pistes cyclables pour rejoindre la gare seront aménagées, avec l'installation d'un véligo au printemps 2016 (consigne vidéo protégée pour vélo)

Rue de Wattripont : un problème de circulation et de stationnement étrangers aux résidents de la rue (stationnement gênant, circulation en sens interdit).

Le parking d'Emerainville situé derrière la médiathèque et accolé au parc des Sources sera mieux balisé pour les visiteurs des Services Techniques.

Le verger : vitesse excessive des véhicules dans les avenues, peut-on installer des ralentisseurs ?

Des ralentisseurs ne peuvent être installés car des bus circulent sur ces voies. Cependant, nous vous rappelons que sur décision de la municipalité, la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 30km/h dans les zones résidentielles.

Des tests de vitesse sont réalisés par la Police Municipale sur ces avenues.

Première et Sixième Avenue, plusieurs problèmes liés à la circulation et au stationnement gênant ont été soulevés dans le quartier.

Un audit sur la circulation va être réalisé en 2016 afin de révéler les problèmes liés à la circulation et à la signalisation. Une réflexion va être menée sur le stationnement sur la 1^{er} Avenue.

Stationnement alterné dans la Deuxième Avenue : est-il possible de la signaler au sol ?

Une visite sur site est prévue.

URBANISME / VOIERIE / ECLAIRAGE

Angle rue Pierre Curie et impasse, la boîte de connexion télécom est endommagée.

Ce problème va être signalé au concessionnaire.

Rue Wattripont : y a-t-il une réfection des trottoirs prévus ?

Cette voie est actuellement privée mais sa rétrocession est prévue pour 2016.

Dans le quartier du verger : quelle est la réglementation et l'autorisation des doubles portes de garages par pavillons qui impactent la réduction des places de stationnement et augmente les taxes foncières et d'habitation ?

Toute demande fait l'objet d'une autorisation auprès de la municipalité. Si le garage est transformé en espace habitable, le PLU oblige de construire une place couverte sur la propriété. Les taxes seront effectivement plus importantes puisque la surface habitable est plus conséquente.

Quel est le règlement du stationnement et chevauchement sur les trottoirs des véhicules utilitaires gros volume dans les avenues ?

Le stationnement sur le trottoir est interdit pour des raisons de sécurité pour garantir la sécurité des piétons.

SECURITE / NUISANCES SONORES

La sécurité nocturne a été améliorée au Parc des sources avec toutefois une récurrence en septembre, pouvez-vous assurer que la surveillance est maintenue ?

La vidéo protection sera installée prochainement à cet endroit. Les effectifs de la Police Municipale ont été multipliés et leur amplitude horaire d'intervention également.

Les commerces qui vendent de l'alcool rue Pasteur entraînent des comportements en état d'ébriété des consommateurs le soir, gênant la tranquillité publique.

Un dialogue a été engagé entre l'équipe municipale et le gérant à ce sujet des contrôles fréquents sont réalisés.

La Bella, salle de réception, engendre des nuisances tardives.

C'est un lieu privé. Les Roisséens doivent faire un courrier et contacter la Police Nationale pour faire constater les nuisances.

Pub ADK : les nuisances sonores vont en s'accroissant : en plus des concerts le week-end il y a des répétitions en semaine et le soir jusqu'à minuit.

Une nouvelle convention avec le pub a été signée et prévoit l'autorisation des soirées uniquement les week-ends. Le bruit n'est donc pas autorisé après 22h.

Des véhicules d'auto-école stationnent longtemps devant les maisons avec le moteur qui tourne entraînant des nuisances.

La Municipalité se charge d'envoyer un courrier aux auto-écoles afin de sensibiliser les professeurs d'éteindre leur moteur lorsqu'ils sont en stationnement près des habitations afin de ne pas troubler la tranquillité des habitants.

PROJET DE QUARTIER

Y a-t-il un projet d'installation de la fibre optique dans le quartier du Vieux Pays

Les travaux sont en cours pour l'installation de la fibre optique prévue pour fin 2017 sur l'ensemble de la commune de Roissy en Brie.

DIVERS

Sur le mur de la ferme d'Ayau, des graffitis ont fait leur apparition dans le passage menant au parc des sources.

Le mur en question a été nettoyé.

Un habitant de la 6^{ème} Avenue demande si on peut aménager le terrain de pétanque.

Le terrain de pétanque a bien été aménagé.

La vitesse des bus semble excessive.

Les bus ont été contrôlés, pas d'excès de vitesse constaté au moment du contrôle. Néanmoins la municipalité prendra attache avec la compagnie de bus afin de les sensibiliser au problème.

Parc de la mairie : il est prévu de créer en 2017 un parc urbain avec une fontaine et des jeux pour enfants.

Les chiens font leurs besoins dans l'herbe et les maitres ne ramassent pas !

La municipalité poursuit l'installation de Canicrottes sur la commune et invite les propriétaires de canins à ramasser les déjections de leur compagnon pour le bien-être de tous. Auquel cas, cela constitue une infraction verbalisable.

Parc des Sources : les véhicules à moteur y sont interdits, cela n'est pas respecté !

La Police Municipale effectue des passages réguliers et marque une vigilance particulière à ce type d'infraction.

Les habitants demandent des jeux pour les enfants plus grands (toile d'araignée...)

L'aire de jeux du parc des sources est évolutive, des aménagements à venir sont envisagés.